



141 SCOP et SCIC en Poitou et Charentes

jeudi 6 décembre 2018, par [lpe](#)

A l'occasion de son assemblée générale du 23 novembre 2018, l'Union Régionale des SCOP Poitou-Charentes a dressé un bilan plutôt positif avec la création de 23 nouvelles coopératives depuis le 1er janvier 2017 et 233 emplois créés.

On compte désormais 141 coopératives dont 116 Scop, 25 Scic sur le territoire. La majorité des nouvelles coopératives se développent aujourd'hui dans le secteur des services (88 entreprises). Tous les départements de l'ex-région Poitou-Charentes sont concernés par la présence de Sociétés Coopératives et Participatives : 22 en Charente, 42 en Charente-Maritime, 42 en Deux-Sèvres et 35 dans la Vienne.

Les Scop, un modèle qui séduit de plus en plus

Pour les personnes souhaitant se lancer dans l'aventure de la création, la transmission d'entreprise ou la transformation d'associations, l'Union Régionale des Scop Poitou-Charentes organise des rendez-vous individuels, sur demande, gratuits à la maison des Scop située à Niort.

En parallèle l'Union Régionale des Scop mène des actions avec d'autres réseaux tel que l'ordre des Experts Comptables de plus en plus sollicité pour faire connaître la solution coopérative dans les schémas de transmissions d'entreprise auprès de leurs clients. C'est aussi avec le secteur de la santé que le mouvement coopératif étend ses études notamment sur la constitution de centre de santé en Scic.

L'URSCOP, un contact tout au long de la vie des Scop

Qu'il s'agisse de créateurs ou de cédant souhaitant transmettre leur entreprise à leurs salariés, les entrepreneurs bénéficient d'un accompagnement de l'URSCOP dès le démarrage et tout au long de la vie de l'entreprise. Pour assurer le lien par une présence constante et un appui aux coopératives adhérentes mais aussi les Scop existantes, l'URSCOP dispose d'une gamme de services complète, alliant des conseils juridiques en passant par la recherche d'outils de financement ou encore par la formation des salariés.

2018, une année d'anniversaires

Trois Scop du territoire Picto-Charentais fêtent cette année leurs 40 ans : ECF-CERCA (Deux-Sèvres), SCOTPA (Charente), STECO (Deux-Sèvres). Parties en 1978 de reprise d'entreprise, ou de volonté collective de se regrouper, elles ont depuis connu des périodes de développement faisant d'elles les plus importantes Scop des Deux-Sèvres et de Charente avec plus de 570 emplois. 1978, c'est aussi une date symbolique pour le mouvement coopératif puisque les législateurs ont voté la loi sur les Scop cette année-là.

En savoir plus sur les SCOP et les SCIC

Une Scop c'est quoi ? Juridiquement, une Scop est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS dont les salariés sont les associés majoritaires. Dans une Scop, les salariés sont associés majoritaires et détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir.

Dans une Scop, il y a un dirigeant comme dans n'importe quelle entreprise. Mais celui-ci est élu par les salariés associés.

Dans une Scop, le partage du profit est équitable :

- une part pour tous les salariés, sous forme de participation et d'intéressement ;
- une part pour les salariés associés sous forme de dividendes ;
- une part pour les réserves de l'entreprise.

Dans une Scop, les réserves, impartageables et définitives - en moyenne 40 à 45 % du résultat - vont contribuer tout au long du développement de l'entreprise à consolider les fonds propres et à assurer sa pérennité. Les co-entrepreneurs sont rémunérés de leur travail et de leur apport en capital, mais à leur départ, celui-ci leur est remboursé sans plus-value.

Une Scic c'est quoi ? Dans une Scic, les mécanismes coopératifs et participatifs sont identiques à ceux de la Scop. Toutefois, les membres associés au capital sont par définition de toutes natures : salariés mais aussi celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans le projet : clients, bénévoles, collectivités territoriales, partenaires privés, etc.

À propos :

L'Union régionale des Scop Poitou-Charentes est le réseau des Scop et des Scic régional, géré par un conseil d'administration composé de 15 dirigeants ou responsables de Scop et de Scic, et présidé par Fernando ALMEIDA. Un directeur et quatre délégués sont à l'écoute des porteurs de projets pour toutes informations ou tous projets de Scop ou de Scic.

Plus : www.scop-poitoucharentes.coop